



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

1^{er} décembre 1999

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 1^{er} décembre 1999 à 19h30 à la salle de rencontre du Centre Pontiac à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée Mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise M. Marion, Nicole Miller Potvin et Ligne Renaud et Messieurs Guy Éthier, Guy Lesage, Paul Liberty, Stephen Ryan et Reid Soucie tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Diane Nault et Monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées: Mme Louise Larocque ainsi que messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable de l'informatique
M. Jean-Claude Beaudin	Directeur des services financiers et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Secrétaire général et directeur des services des ressources humaines
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire

Le vice-président M. Guy Lesage, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 99-CC-181 **Ordre du jour.**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 99-10-27
- 3- Procès-verbal C.E. 99-10-27 (dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Comptes rendus du comité de parents du 19 octobre 1999 et du 17 novembre 1999.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Résolution 99-CC-181 (suite)

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE:
jeunes, adultes et formation professionnelle.**

- 1- La réforme
 - 1.a) Le point sur la réforme
 - 1.b) Compte rendu du comité de coordination pédagogique et du comité d'implantation de la réforme
- 2- Comité des politiques éducatives
- 3- Vallée-jeunesse
- 4- Information concernant les problèmes de lecture
- 5- Publicité et contributions financières à l'école
- 6- Dépôt de comptes rendus
 - 6.a) Comité consultatif de transport du 22 et du 23 septembre 1999
 - 6.b) Comité e.h.d.a.a. enseignants du 25 octobre 1999
 - 6.c) Comité des politiques pédagogiques du 3 novembre 1999

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

- 1- États financiers

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Nomination du directeur de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 2- Nomination du directeur adjoint de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 3- Procédure de gestion des plaintes
- 4- Procédure de demande de révision d'une décision concernant un élève
- 5- Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie
- 6- Liste de suppléants(es) secteur Haute-Gatineau 1999-2000
- 7- Compte rendu comité de perfectionnement des enseignants du 18 octobre 1999.
- 8- Comité d'étude d'une demande de révision d'une décision : nomination des membres

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES

- 1- Passage de cobra à G.P.I.
- 2- Soutien technique en informatique

F) AUTRES :

- 1- Mémoire concernant la place de la religion à l'école présenté à la commission de l'Éducation de l'assemblée nationale du Québec
- 2- Expulsion d'un élève (huis clos)
- 3- Prochaine assemblée ordinaire : le 26 janvier 2000 à Gracefield
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-182

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du conseil des commissaires du 27 octobre 1999

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 octobre 1999 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal du comité exécutif du 27 octobre 1999 est déposé pour information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

- A-6** Comptes rendus du comité de parents du 19 octobre 1999 et du 17 novembre 1999.

Dépôt des comptes rendus pour information.

Le commissaire M. Robert Chalifoux explique que le comité s'était donné une procédure assurant une représentativité des deux secteurs du territoire de la C.S.H.B.O. Cependant, cette année aucun des deux parents du secteur Pontiac n'était disponible pour accepter le poste de commissaire parent.

- B-1** **La réforme**

1.a) Le point sur la réforme

Mme Marlène Thonnard, directrice des services des ressources éducatives, transmet l'information sur les travaux à ce jour dans le cadre de l'implantation de la réforme.

1.b) Compte rendu du comité de coordination pédagogique et du comité d'implantation de la réforme

Mme Thonnard donne les informations concernant les sujets discutés à l'occasion de la rencontre du comité, le 9 novembre 1999.

Elle explique par la suite, la forme que prendra l'organisation pédagogique au regard de l'implantation de cette réforme.

- B-2** **Comité des politiques éducatives**

Une rencontre sera planifiée dès janvier 2000.

- B-3** **Vallée-Jeunesse**

Mme Thonnard et la commissaire Mme Madeleine Aumond informent les commissaires du service dont les activités ont commencé ces derniers jours.

- B-4** **Information concernant les problèmes de lecture**

Informations transmises par Mme Thonnard suite à une demande concernant les problèmes de lecture. Il y aurait lieu d'encourager la formation d'enseignants et de professionnels afin d'améliorer les interventions visant à corriger ces problèmes, entre autres, ceux occasionnés par la dyslexie.

- B-5** **Publicité et contributions financières à l'école**

Dépôt d'un document du ministère de l'Éducation du Québec à ce sujet.

- B-6** **Dépôt de comptes rendus :**

- 6.a) Comité consultatif de transport du 22 et du 23 septembre 1999
- 6.b) Comité e.h.d.a.a. enseignants du 25 octobre 1999
- 6.c) Comité des politiques pédagogiques du 3 novembre 1999

Dépôt des comptes rendus pour information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

C-1 États financiers

Le président invite le vice-président du comité des ressources financières, le commissaire M. Guy Éthier, à donner un bref compte rendu des travaux du comité suite à l'étude des états financiers.

M. Kevin Huneault, de la firme de vérificateurs externes, expose ensuite les données illustrant la situation financière de la C.S.H.B.O.

Le directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin complète les informations.

RÉSOLUTION 99-CC-183

**États financiers de la commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

ATTENDU la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptables Éthier, Logue et Lacroix;

ATTENDU l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité de finance de la C.S.H.B.O.;

ATTENDU la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier d'accepter le rapport financier de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année 1998-1999, tel que présenté par les vérificateurs Éthier, Logue et Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-184

**Nomination du directeur de l'établissement du
Cœur-de-la-Gatineau.**

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre de nommer M. Yves Côté à titre de directeur de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau à compter du 12 novembre 1999, cette nomination étant temporaire jusqu'au 30 juin 2000.

À compter du 1^{er} juillet 2000, à moins d'un avis contraire de la part de M. Côté ou de la commission, son affectation sera tacitement confirmée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-185

**Nomination du directeur adjoint de
l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau.**

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre de nommer M. Ghislain Bérubé à titre de directeur adjoint de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau à compter du 29 novembre 1999, cette nomination étant temporaire jusqu'au 30 juin 2000.

À compter du 1^{er} juillet 2000, à moins d'un avis contraire de la part de M. Bérubé ou de la commission, son affectation sera tacitement confirmée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-3 Procédure de gestion des plaintes

Le commissaire M. Robert Chalifoux informe les commissaires des travaux réalisés par le comité du secrétariat général concernant deux procédures, soit la procédure de gestion des plaintes et la procédure de demande de révision d'une décision concernant un élève.

Il donne également des explications sur les travaux réalisés en rapport avec le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie de la Commission scolaire des-Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

RÉSOLUTION 99-CC-186 Procédure de gestion des plaintes

Considérant la recommandation du comité du secrétariat général,

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'adopter la procédure de gestion des plaintes de la C.S.H.B.O., telle que déposée par le secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 99-CC-187 Procédure de demande de révision d'une
décision concernant un élève**

Considérant les articles 8, 10, 11 et 12 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la recommandation du comité du secrétariat général,

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'adopter la procédure de demande de révision d'une décision concernant un élève, telle que déposée par le secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 99-CC-188 Règlement concernant le code d'éthique et de
déontologie.**

Considérant l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la recommandation du comité du secrétariat général,

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'adopter le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie de la C.S.H.B.O., tel que déposé par le secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Liste de suppléants(es) secteur Haute-Gatineau 1999-2000

Le directeur des services des ressources humaines dépose pour information la liste des suppléants(es) du secteur Haute-Gatineau pour l'année 1999-2000 et explique que la liste pour le secteur Pontiac sera présentée dès que la période de recrutement de suppléants(es) légalement qualifiés sera terminée pour ce secteur.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-7 Compte rendu comité de perfectionnement des enseignants du 19 octobre 1999.

Réjean Carle dépose pour information, le compte rendu du comité de perfectionnement des enseignants du 19 octobre 1999.

RÉSOLUTION 99-CC-189

Comité d'étude d'une demande de révision d'une décision.

Attendu la résolution **99-CC-187** par laquelle le conseil des commissaires adopte la procédure de demande de révision d'une décision;

Attendu la recommandation du comité de travail du secrétariat général;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de nommer les commissaires suivants au comité d'examen prévu à l'article 5 de la procédure de demande de révision d'une décision:

Mesdames Madeleine Aumond et Linda Lefebvre, représentantes des commissaires et Mesdames Nicole Miller Potvin et Denise M. Marion successivement substitués des commissaires ci-haut nommés.

Monsieur Robert Chalifoux représentant du comité de parents et Mme Diane Nault substitut.

En outre les personnes suivantes compléteront la composition du comité :

- Le ou la commissaire représentant la circonscription électorale du lieu de résidence de l'enfant ou de ses parents;
- Le directeur général;
- le secrétaire général;
- s'il y a lieu, une personne ressource détenant de l'information afférente au dossier traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1 Passage de Cobra à G.P.I.

Le directeur général informe les commissaires sur les étapes franchies dans le cadre de l'opération du passage de Cobra à G.P.I, supports informatiques pour la gestion pédagogique à la commission scolaire.

E-2 Soutien technique en informatique

Le directeur général informe les membres du conseil que les deux techniciens sélectionnés entreront en fonction dès lundi le 6 décembre 1999.

Il s'agit de Mme Christine Talbot et de M. Christian Galipeau.

F-1 Mémoire sur la place de la religion à l'école.

Le directeur général dépose pour information le mémoire concernant la place de la religion à l'école présenté à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 99-CC-190

Expulsion d'un élève

Considérant la recommandation de la direction de l'école;

Considérant que l'état du dossier de l'élève, tel que présenté par la direction de l'école, démontre que l'élève ne bénéficierait pas de son maintien à l'école;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux et résolu d'exclure de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'élève dont le numéro de fiche est **0900003**, jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 99-CC-191

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le vice-président M. Guy Lesage que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire

Président